

# DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES SUR LA CROISSANCE DES VILLES EN CÔTE D'IVOIRE

Jean-Paul DUCHEMIN\* et Jean-Pierre TROUCHAUD\*

## I. PROBLÈMES ET MÉTHODES

La rapide progression démographique des villes de Côte d'Ivoire au cours des dernières décennies peut être suivie à travers une série de recensements dont les plus anciens remontent à 1910 et à 1921 ; mais une analyse précise de l'évolution se heurte à une double difficulté : la première se rapporte à la définition de la ville, à la distinction entre une population urbaine et une population rurale, la deuxième tient à l'imperfection du matériel statistique utilisable pour mesurer la croissance.

### **Ambiguïté des définitions**

En fonction de quel faisceau de critères et notamment à partir de quel seuil démographique peut-on décider qu'une localité cesse d'être un gros village et prend place dans la catégorie des centres à caractères urbains ? La réponse à cette question détermine directement le choix des villes actuelles mais également celui des localités qui doivent être retenues aux époques antérieures.

En l'absence d'une étude typologique détaillée sur les villes ivoiriennes, nous avons utilisé une définition provisoire. Elle repose sur deux critères généralisables et connus, aussi bien aujourd'hui qu'aux périodes anciennes : la taille de l'agglomération et sa fonction administrative.

Nous avons retenu comme centres urbains en 1965 les chefs-lieux de sous-préfectures dont la population dépasse 4 000 habitants. La liste ainsi établie comporte 61 localités.

A partir de cette taille, déterminée d'après l'observation directe des centres, la présence d'autres critères de définition, même s'ils ne peuvent pas être quantifiés pour l'instant, devient évidente : aménagement et équipement d'un espace urbain, mode de construction, fonction commerciale et parfois industrielle, rôle de pôle d'attraction sur un espace rural, etc.

Parmi les agglomérations de moins de 4 000 habitants existent cependant de nombreux chefs-lieux issus du nouveau découpage administratif de l'État ivoirien qui a progressivement porté à 109 le nombre des sous-préfectures. Dans la majorité des cas, ces localités ont reçu un minimum d'infrastructure et leurs fonctions autres qu'administratives restent peu développées.

C'est donc à ce niveau de compromis entre la taille et les fonctions que nous avons fixé en 1965 la séparation entre l'urbain et le rural (1).

---

\* Géographes, Chargé et Maître de Recherches à l'ORSTOM.

(1) Aux alentours du seuil démographique retenu plusieurs cas particuliers ont fait l'objet d'un choix : des localités dépassant nettement 4 000 habitants ont été admises bien que n'étant pas siège administratif (Abobo, Afféry, Akoupé, Rubino) 3 chefs-lieux inférieurs à 4 000 (Bouna, Touba, Toulépleu) ont été retenus également.

L'inventaire des villes aux périodes antérieures a été établi selon les mêmes principes, infléchis toutefois pour s'adapter à la documentation existante. Nous avons repris le critère de la fonction administrative mais sans une limitation de taille qui aurait imposé des effectifs dérisoires pour les évaluations les plus anciennes. En fait l'analyse des états de recensements entre 1910 et 1965 montre que la liste des villes s'amenuise au fur et à mesure qu'on remonte dans le temps : d'une part les cercles et les subdivisions de l'époque coloniale étaient moins nombreux que les Sous-Préfectures actuelles (49 en fin de période), d'autre part les chiffres de population des localités jugées peu importantes font systématiquement défaut dans les listes anciennes utilisées.

Les chiffres retenus pour les calculs de l'accroissement doivent être considérés comme des estimations imparfaites représentant une population urbaine définie dans le sens le plus large.

### **L'imperfection des données statistiques**

Nous disposons pour estimer actuellement la population de la Côte d'Ivoire de trois sources principales :

- Les résultats de six grandes enquêtes régionales (1963-1965)
- Les recensements administratifs effectués sur l'ensemble du territoire à des dates variables entre 1960 et 1967
- Les dénombrements réalisés depuis 1961 par les services du Ministère de la Santé lors des grandes campagnes de vaccination anti-varioloïque.

Seules les deux dernières évaluations se présentent sous la forme de répertoires exhaustifs et détaillés nous fournissant pour chaque site habité un chiffre de population.

Les résultats de ces inventaires paraissent cohérents et probablement proches de la réalité au niveau global, mais le degré de certitude et de précision décroît lorsqu'on analyse les chiffres au niveau de la localité et en particulier de la ville. Pour une même localité, les résultats issus de sources différentes présentent souvent de forts écarts révélant les distorsions systématiques liées aux méthodes de comptage ou la mobilité extrême de la population.

Les recensements administratifs sous-estiment généralement la population urbaine, soit par omission résultant d'un manque de temps et de personnel, soit par l'application trop stricte du critère de résidence ; ne sont pris en compte que les urbanisés anciens et stabilisés.

A l'inverse, les dénombrements des services médicaux tendent à surestimer les villes en rajoutant la masse de population flottante présente le jour de la vaccination : résidents temporaires, migrants saisonniers, écoliers en pension, ruraux de passage, etc.

Une seule série de chiffres récents offre d'indéniables garanties d'exactitude : il s'agit de véritables recensements démographiques ponctuels entrepris depuis cinq ans environ dans le cadre de recherches collectives ou individuelles (Ecole de Statistique, enquêtes régionales, travaux monographiques divers). Mais ces enquêtes n'ont porté que sur une douzaine de centres urbains, dont Abidjan.

En définitive l'estimation actuelle de la population de chaque ville a été dans la plupart des cas le résultat d'un choix ou d'un compromis entre plusieurs chiffres ; ce choix a été orienté par les informations recueillies sur place.

Les évaluations anciennes proviennent essentiellement des recensements administratifs. Ces chiffres ont été recueillis à des dates extrêmement variables mais la répétition plus ou moins cyclique des recensements a permis de dégager une série de « générations » étalées sur des périodes de 3 à 5 ans. Le total

de chaque « génération » a été affecté à son année moyenne. Ces dernières constituent ainsi les repères chronologiques nécessaires à l'analyse de l'évolution : 1921, 1931, 1948, 1954, 1958. Les données récentes ont été actualisées en 1965.

## II — LES ÉTAPES DE L'ÉVOLUTION URBAINE

A l'époque pré-coloniale l'existence d'états centralisés en zone soudanienne avait favorisé l'essor de capitales politiques et de cités marchandes ; la Côte d'Ivoire n'a connu que les prolongements méridionaux de cette organisation urbaine. Quelques relais, Odienné, Kong, Marabadiassa, Bouna, Bondoukou, jalonnaient les itinéraires du commerce traditionnel dans la moitié nord du pays. Au début du siècle, ces marchés entrent en décadence, ruinés par les campagnes de Samory ou par la modification des circuits d'échanges qui accompagne la pénétration militaire française. Au sud de la barrière forestière, les quelques points de traite du littoral, défavorisés par une approche maritime difficile et un arrière-pays fermé, ont longtemps végété ou n'ont connu que des développements éphémères (1) ; ils n'ont jamais atteint l'importance et la prospérité des grands comptoirs établis plus à l'est sur les côtes du Golfe de Guinée.

L'implantation coloniale française entraîne la mise en place des premiers éléments urbains : ouverture des ports, création dans l'intérieur d'un réseau de postes militaires dont beaucoup sont à l'origine des centres actuels, établissement d'une série de stations le long du chemin de fer de pénétration. Mais cette mise en place progresse lentement et en 1920 la Côte d'Ivoire reste encore un pays presque démuné de villes.

POPULATION URBAINE ET RURALE — PÉRIODE 1921 - 1948

	1921	%	1931	%	1948	%
Pop. urbaine .....	32 000	2,1	50 000	2,9	186 000	8,9
Pop. rurale .....	1 500 000	97,9	1 700 000	97,1	1 890 000	91,1
Pop. totale .....	1 532 000	100	1 750 000	100	2 076 000	100

En 1921 et en 1931 la fraction urbaine ne dépasse pas 3 % de la population totale. Encore les villes retenues correspondent-elles à une définition des plus larges : il s'agit d'une quinzaine de localités comprises entre 2 000 et 10 000 habitants, dont les plus importantes restent les ports : Grand Lahou, Abidjan-Port Bouët, Grand Bassam, ou les centres de transit qui ont ponctué la progression du chemin de fer vers le nord : Agboville, Dimbokro, Bouaké (resté longtemps terminus de ligne), Katiola et Ferkéssédougou.

Après la deuxième guerre mondiale, l'état de population en 1948 montre une poussée urbaine notable : 189 000 urbains, soit 8,9 % de la population totale. Abidjan (49 000 habitants) et Bouaké (24 000 habitants) se détachent déjà très nettement mais l'écart entre les deux agglomérations reste modéré, le rapport étant de 1 à 2. Dans la classe inférieure aucun centre n'atteint 10 000 habitants et 11 localités

(1) Fresco - Grand Lahou - Grand Jack - Assinie

seulement dépassent 4 000 h : Katiola, Ferkéssédougou, Agboville, Mankono, Bondoukou, Daloa, Grand Lahou, Grand Bassam, Dabou, Korhogo et Odienné. On retrouve dans cette liste les ports, les stations de chemin de fer et quelques vieilles villes historiques. Avec Bouaké dont l'importance numérique équilibre relativement celle d'Abidjan, figure une majorité de villes localisées en savane dans la moitié nord du pays. Ce fait mérite d'être noté car après 1948 les villes des régions forestières deviennent les plus nombreuses et les plus peuplées.

Les quinze dernières années voient s'accélérer le développement urbain.

POPULATION URBAINE ET RURALE — PÉRIODE 1954 - 1965

	1954	%	1958	%	1965	%
Pop. urbaine .....	331 000	12,7	447 000	15,4	952 000	23,2
Pop. rurale .....	2 274 000	87,3	2 625 000	84,6	3 128 000	76,8
Pop. totale .....	2 605 000	100	3 102 000	100	4 100 000	100

La part des villes dans la population de la Côte d'Ivoire passe de 12,7 % en 1954, à 15,4 % en 1958 et atteint 23,2 % en 1965, valeur relativement élevée dans le contexte de l'Afrique tropicale.

Les étapes de la progression peuvent être suivies sur le diagramme ci-joint (fig. 1, A) où les localités autres qu'Abidjan et Bouaké ont été regroupées selon quatre échelles de taille.

En 1954, Abidjan dépasse 125 000 habitants, Bouaké reste aux environs de 41 000. L'écart entre les deux villes s'est creusé, le rapport étant désormais de un à plus de trois. Ensemble, elles regroupent presque exactement la moitié de la population urbaine de Côte d'Ivoire.

Treize centres s'échelonnent au-dessus de 4 000 habitants mais aucun n'atteint encore la limite des 10 000 bien que plusieurs s'en approchent : Grand Bassam, Katiola, Korhogo, Daloa, Bonoua, Man et Gagnoa ; ces trois dernières localités ayant connu une croissance très rapide entre 1948 et 1954. Inversement plusieurs centres, parmi les plus importants dans les évaluations antérieures, marquent un temps d'arrêt : Bondoukou, Odienné, Mankono, ou même régressent : Grand Lahou.

Pendant les quatre années suivantes jusqu'en 1958, Abidjan et Bouaké augmentent moins vite que la masse des petites villes ; leur part respective dans le total de la population urbaine décroît de 50 % en 1954, à 42 % en 1958. Le nombre des localités supérieures à 4 000 habitants double presque, et passe de 13 à 24 ; 9 d'entre elles comptent désormais plus de 10 000 résidents : Man, Abengourou, Daloa, Adzopé, Grand Bassam, Agboville, Dimbokro, Korhogo et Gagnoa. Hormis Korhogo, toutes se localisent en forêt ou au contact de la forêt et de la savane.

La dernière évaluation établie pour 1965 donne une distribution par taille que nous avons représentée dans le deuxième graphique ci-joint (fig. 1, B).

Abidjan représente 36,8 % de la population urbaine et Bouaké 8,9 % ; l'écart entre les deux villes a encore augmenté au détriment de la deuxième. Mais elles rassemblent une fraction de population urbaine légèrement plus forte que précédemment : 45,7 %. Dans la classe inférieure, les petits centres entre 4 000 et 10 000 habitants progressent de façon remarquable ; en nombre : de 16 à 43, en population : de 100 000 à 240 000 habitants. La classe entre 10 000 et 20 000 habitants s'étoffe également et compte 12 localités

au lieu de 9. Enfin, en dehors d'Abidjan et de Bouaké, 4 villes se détachent désormais au-delà de 20 000 habitants : Daloa, Man, Korhogo, Gagnoa.

L'augmentation de la population urbaine en Côte d'Ivoire au cours des 10 dernières années peut être ainsi résumée : un habitant sur huit réside en ville en 1954, un sur six en 1958, un sur quatre en 1965.

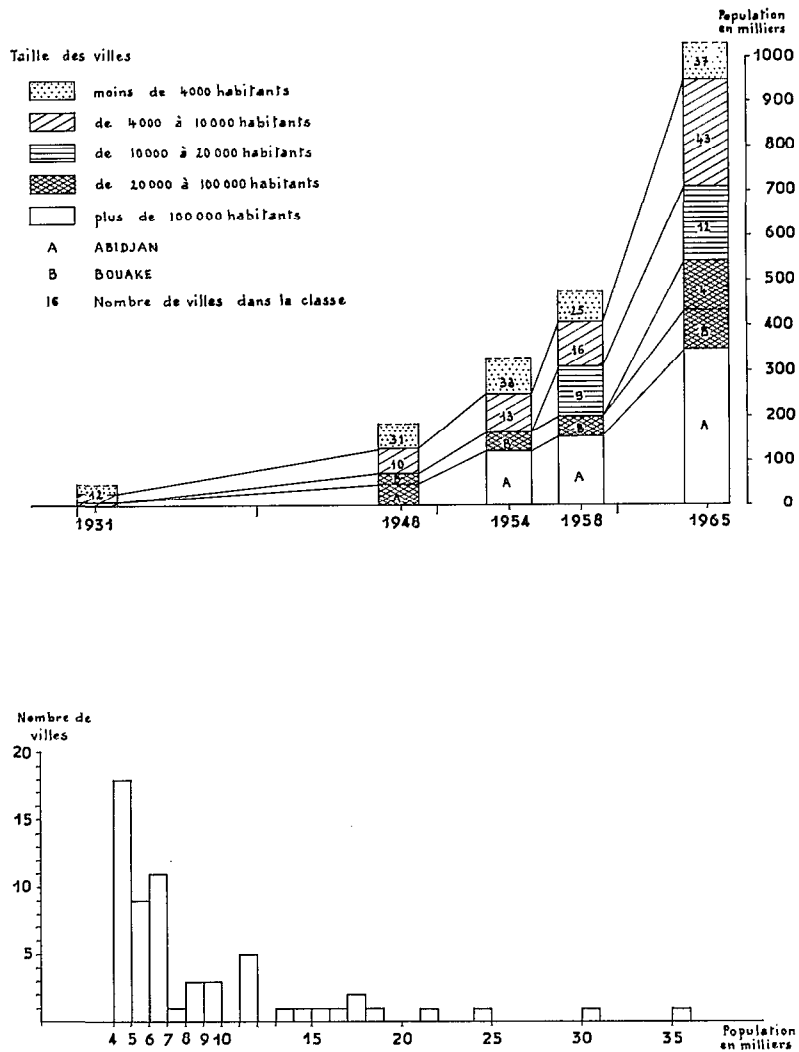


FIG. 1. — A. Évolution des villes entre 1931 et 1965 ;  
B. distribution des villes selon leur taille en 1965.

### III — LES RYTHMES DE CROISSANCE DE LA POPULATION URBAINE ET DE LA POPULATION RURALE

Il paraît nécessaire de replacer la population urbaine dans le cadre de l'évolution démographique générale.

Le tableau suivant indique les taux de croissance observés en milieux urbain et rural depuis 45 ans. Il s'agit pour chaque période d'un taux moyen établi en pourcentage d'accroissement annuel.

	1921-31	1931-48	1948-54	1954-58	1958-65
Pop. urbaine .....	4,5	8,0	10,0	9,5	10,3
Pop. rurale .....	1,2	0,6	3,1	3,6	2,6
Pop. totale .....	1,3	1,0	3,8	4,4	4,0

Ce tableau succinct permet seulement de dégager les grands traits de la progression, les repères chronologiques étant trop espacés et la délimitation des périodes étant imposée par les recensements.

Entre 1921 et 1931 la population de la Côte d'Ivoire croît lentement au rythme de 1,3 % par an. La fraction urbaine augmente selon un taux de 4,5 % au détriment d'une masse rurale encore largement prépondérante (97 % du total).

La période suivante s'étale sur plus de 17 ans, entre 1931 et 1948, car aucun recensement n'a été entrepris pendant les années de guerre ; cette lacune masque de façon regrettable une évolution complexe probablement affectée de rythmes différents.

Le taux moyen d'accroissement pour l'ensemble de la population s'abaisse à 1 % annuel, révélant la stagnation ou peut-être même la régression démographique que la guerre a provoquée : difficultés de ravitaillement, aggravation de l'état sanitaire, limitation des naissances causée par les travaux forcés et les déplacements de main-d'œuvre... Le taux général doit remonter en fin de période et amorcer la forte progression ultérieure.

La population urbaine augmente dans la proportion de un à trois et demi, soit un gain moyen d'environ 8 % par an, bien supérieur au taux général. Malgré l'indigence de la documentation on peut vraisemblablement reconstituer l'évolution de la période en trois phases distinctes : entre 1930 et 1940 le taux d'accroissement des villes progresse sensiblement et atteint 8 % annuel (environ 110 000 urbains en 1940). Les années de guerre marquent un temps d'arrêt, puis, dès 1945, le taux s'accroît et atteint en fin de période une valeur supérieure à la moyenne de la période, de l'ordre de 10 % par an. A cette date les villes ont, semble-t-il, connu un développement intense résultant en partie de la mise en mouvement des ruraux par les mesures autoritaires de la période dite de « l'effort de guerre ».

A partir de 1948 le taux d'accroissement de la population totale atteint un niveau très élevé : d'abord 3,8 % de 1948 à 1954 ensuite un maximum de 4,4 % de 1954 à 1958, enfin un taux stabilisé à 4,0 % au cours des sept dernières années. Bien que le croît naturel ait notablement progressé entre les valeurs approximatives suivantes : 1,5 % en 1950, 2 % vers 1960 et 2,2 % en 1965, il est nécessaire de faire appel à un apport de migrants au moins égal en importance pour expliquer de tels accroissements. Les courants migra-

toires, provenant en majorité des états voisins du Nord : Haute Volta, Mali et Guinée, ont indifféremment alimenté les milieux urbains et ruraux mais semblent avoir favorisé l'un ou l'autre selon les périodes : de 1946 à 1954 la croissance des villes atteint un taux élevé de 10 % par an, mais la population rurale progresse de façon remarquable, passant d'un taux de 0,6 % pour la période précédente à un taux de 3,1 %. L'économie de plantation se développe en basse Côte d'Ivoire et la majorité des migrants se dirige vers les régions rurales forestières.

La tendance s'accroît pendant les quatre années suivantes jusqu'en 1958 : l'accroissement urbain fléchit même légèrement de 10 % annuel à 9,5 %. L'accroissement rural culmine à 3,6 %. C'est l'époque où le café et le cacao atteignent leurs cours maxima : la mise en valeur des forêts détourne des villes la population locale et provoque un appel massif de main-d'œuvre étrangère. L'apport migratoire dépasse le croît naturel : si l'on admet pour ce dernier une hypothèse de 2 % par an il reste un solde migratoire positif de 2,4 %.

Au cours de la dernière période 1958-1965 commence à se dessiner une inversion des tendances. Le taux d'accroissement urbain atteint sa plus haute valeur à 10,3 % annuel et la population des villes double en sept ans, passant de 477 000 à 952 000 habitants. Le taux de progression de la population rurale s'abaisse à 2,6 %, à peine supérieur au croît naturel de 2,2 %.

Les causes de cette inversion sont multiples et nous nous contenterons d'énumérer celles qui nous paraissent déterminantes : d'une part l'attrait des plantations s'atténue considérablement depuis la chute des cours à partir de 1960 et le courant migratoire devenu plus faible se détourne partiellement du milieu rural. D'autre part les villes sont favorisées par de nouveaux facteurs de développement : la croissance économique générale multiplie les créations d'emplois secondaires et tertiaires concentrés dans les villes et en premier lieu la capitale, la mise en place d'un découpage administratif à mailles plus fines et l'ouverture des chefs-lieux de Sous-Préfecture favorisent l'essor de nombreux petits centres, enfin les ruraux originaires de l'environnement immédiat prennent une part accrue dans le peuplement de la ville. L'exode rural n'affectait dans la période antérieure que les régions défavorisées des savanes du Nord ; il s'étend à l'ensemble du pays.

#### IV — LES TYPES DE CROISSANCE URBAINE

Les repères chronologiques généralement trop espacés ne nous permettent pas d'établir pour chaque ville des courbes de croissance très détaillées ; cependant leur confrontation peut servir à définir plusieurs types d'évolution démographique : lente ou rapide, régulière ou complexe.

La figure 2 reproduit une série de courbes représentatives que nous essayerons de mettre brièvement en rapport avec des facteurs de développement spécifiques ou régionaux : densité de la population rurale, position géographique, situation par rapport aux axes de circulation, présence de cultures industrielles, etc.

##### **Les villes à croissance faible**

La courbe A (Guiglo), au tracé régulier proche de l'horizontale correspond à un taux moyen d'accroissement de 4 % par an. Elle caractérise une dizaine de petits centres situés dans des régions de savane à peuplement lâche : Toubou, Mankono, Mbengué, Bouna, Bondoukou ou dans l'extrême ouest forrestier touché tardivement par l'économie de plantation : Toulépleu, Guiglo, Tabou. La plupart de ces localités se dispersent en position excentrique près des frontières et très loin des principaux foyers économiques du pays.

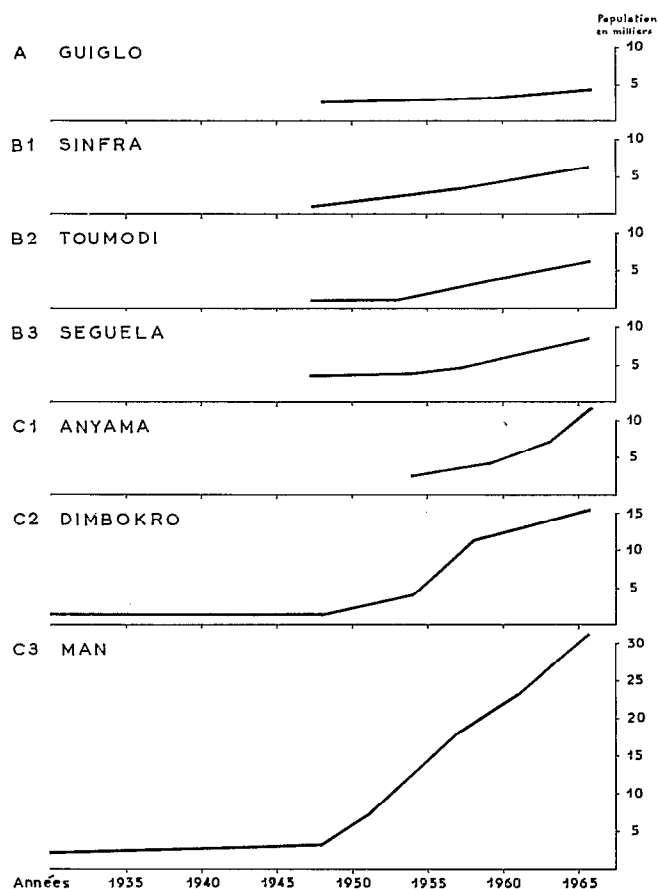


FIG. 2. — Courbes de croissance.

Ferkessédougou, dépassant 10 000 habitants en 1963 présente également une courbe à pente faible. Le développement ancien de la ville provoqué par le chemin de fer n'a pas eu de suite, et la population augmente très lentement depuis la fin de la guerre. La proximité de Korhogo a certainement joué le rôle de frein.

### Les villes à croissance moyenne

La courbe B1 (Sinfra) à pente plus accentuée représente un accroissement annuel de l'ordre de 8 %. Près d'une trentaine de centres offrant des courbes d'évolution voisines se dispersent sur toute l'étendue de la Côte d'Ivoire.

L'analyse de cette catégorie moyenne révèle une variété de cas qu'il semble nécessaire de replacer dans leur cadre géographique :



— deux petits centres du Nord : Boundiali et Tengrela offrent une courbe plus tendue que celle de leurs homologues situés en savane ; l'activité économique de relais commercial ou de poste frontière sur une des routes du Mali peut en constituer l'explication.

— le groupe principal comprend près de vingt centres situés en zone forestière ou au voisinage de la ligne de contact :

- savane baoulé : Béoumi, Tiébissou.
- ouest et centre ouest : Duékoué, Vavoua, Issia, Soubré, Zuénoula, Sinfra, Oumé.
- centre sud : Lakota, Guitry, Tiassalé, Mbatto.
- est et sud-est : Tanda, Agnibilékrou, Arrah, Akoupé, Bonoua, Adiaké.

Tous de faible taille, hormis Bonoua, ont une population comprise entre 4 000 et 7 000 habitants. L'analyse de leur répartition dans l'espace conduit aux rapprochements suivants :

— Beaucoup se situent dans des régions de peuplement assez dense où l'économie de plantation n'a pas atteint un stade de développement avancé : secteurs où la mise en valeur caféière et cacoyère rencontre des conditions écologiques peu favorables (savane baoulé), secteurs où l'implantation des cultures industrielles s'est effectuée tardivement (Centre-Ouest et vallée du Sassandra). Par ailleurs ces localités à croissance modérée semblent jouer le rôle de centres intercalaires entre des villes plus importantes susceptibles de ralentir leur développement ; cette disposition particulière apparaît nettement autour de Bouaké, Daloa, Gagnoa et Divo. Deux d'entre elles au moins subissent des effets de concurrence de la part d'un autre petit centre trop proche : Tiassalé, gêné par le carrefour de N'Douci, Duékoué et Guiglo se gênant mutuellement.

— Quatre centres urbains (courbe B2 : Toumodi) : Bouaflé, Toumodi, Bocanda et M'bahiakro qui jalonnent la lisière forestière des deux branches du V baoulé, présentent des courbes plus accentuées que celle du type précédent B1. Les taux de croissance atteignent des valeurs de 10 % par an, et la pente des courbes s'explique par un point de départ situé à un niveau très bas (un ou deux milliers d'habitants il y a une dizaine d'années). Ces centres de contact entre la forêt et la savane bénéficient en premier lieu des arrivées de migrants Baoulé qui abandonnent les savanes fortement peuplées de Bouaké pour se fixer dans les régions de bordure propices aux plantations. Leur position sur des axes routiers importants, aménagés depuis peu, renforce leur rôle économique.

— Six derniers centres s'apparentent au type précédent par l'allure de leur courbe et par leur taux d'accroissement compris entre 8 et 10 % ; ils en diffèrent par une taille supérieure approchant 10 000 habitants. Ce groupe constitué par Odienné, Katiola, Séguéla, Aboisso, Sassandra et Bingerville, recoupe indifféremment tous les grands milieux naturels : savane, contact, forêt et zone littorale ; en fait ces petites villes, toutes chefs-lieux de Cercle à l'époque coloniale, semblent depuis quelques années destinées à jouer un rôle économique régional sur des espaces suffisamment vastes correspondant à leur ancien domaine administratif.

### **Les villes à croissance forte**

La courbe C1 (Anyama) montre une progression très forte pendant la période récente. Les taux de croissance dépassent généralement 12 % par an.

On trouve dans cette catégorie :

— Les villes de la périphérie d'Abidjan : Dabou, Grand Bassam, Anyama, Abobo-gare, favorisées par des courants d'échanges intenses, et par l'implantation récente d'industries. Elles constituent égale-

ment des relais de migration vers Abidjan. L'une d'entre elles, Abobo, cas extrême d'accroissement rapide devient en fait un prolongement de la capitale, où s'installent les salariés à revenus modestes.

— Deux centres d'une riche région de plantation (« Boucle du cacao ») : Bongouanou et Daoukro ; ils semblent avoir connu un essor très rapide depuis l'ouverture de la route Kotobi-Akoupé qui les relie directement à Abidjan.

— Un centre-carrefour, Yamoussoukro, sur la branche ouest du V baoulé ; cette petite ville a longtemps constitué le point de rupture de charge à la fin du tronçon goudronné de l'axe Abidjan-Bouaké ; elle a bénéficié récemment d'importants investissements.

— Enfin, une dernière ville, Danané, située aux confins ouest près de la frontière libérienne, dont la courbe très tendue paraît difficilement interprétable.

La courbe C2 (Dimbokro) à pente accentuée mais irrégulière marque une très forte poussée démographique entre 1954 et 1958 suivie d'une augmentation plus modérée. Quatre villes moyennes comprises entre 14 000 et 18 000 habitants présentent une évolution comparable : Dimbokro, Abengourou, Adzopé et Agboville. Toutes dépendent des plus riches régions de plantations de Côte d'Ivoire, et l'accentuation de 1952-1960 témoigne de l'arrivée massive de migrants à l'époque où les cours du café et du cacao ont atteint leurs plus hauts niveaux.

Un dernier type de courbe C3 (Man) concerne les cinq villes moyennes les plus importantes de Côte d'Ivoire : Korhogo, Man, Daloa, Gagnoa, Divo. La masse de population et des taux élevés d'accroissement dès 1945 à la fin de la guerre (entre 10 et 15 %) confèrent aux courbes des profils très tendus. Ces villes, véritables centres régionaux assurant de multiples fonctions, se localisent toutes dans des aires de peuplement rural particulièrement denses.

Les courbes d'Abidjan et de Bouaké rappellent en beaucoup plus amples et plus accentuées celles du type précédent. Leur différence essentielle provient de ce que le passage d'un accroissement modéré à un accroissement fort survient beaucoup plus tôt dès les années 1930.

Cette brève analyse révèle, malgré la multiplicité des explications possibles, un certain nombre de concordances entre la situation géographique des villes et leur rythme de croissance.

Parmi les facteurs limitatifs, peuvent être soulignés : la position excentrique et les liaisons difficiles avec la capitale, l'insertion dans une région sous-peuplée, la permanence d'une économie rurale à faibles revenus monétaires dont découle en partie l'émigration vers des zones plus favorisées.

Inversement, la position sur un grand axe de circulation proche d'Abidjan, l'existence d'un peuplement rural dense, l'extension de cultures industrielles provoquant une activité économique plus intense et un appel de migrants, semblent constituer pour la ville des conditions de progression démographique rapide.

Les corrélations les plus significatives opposent les taux moyens d'accroissement annuel des villes de savane : 5,5 %, aux taux des villes de forêt, 10 %, et de la zone de contact, 12 %. Parmi les villes du Sud, celles situées sur des routes goudronnées atteignent également 12 %.

## CONCLUSION

Les petits centres, objets de cette étude, doivent être replacés dans le cadre général du développement urbain en Côte d'Ivoire.

Pendant les dix dernières années les taux moyens d'accroissement annuel pour les différentes classes de villes définies d'après la distribution en 1965 : (voir figure n° 1) s'établissent ainsi :

Villes de 4 000 à 7 000 habitants .....	8,5 %
Villes de 7 000 à 13 000 habitants .....	9,0 %

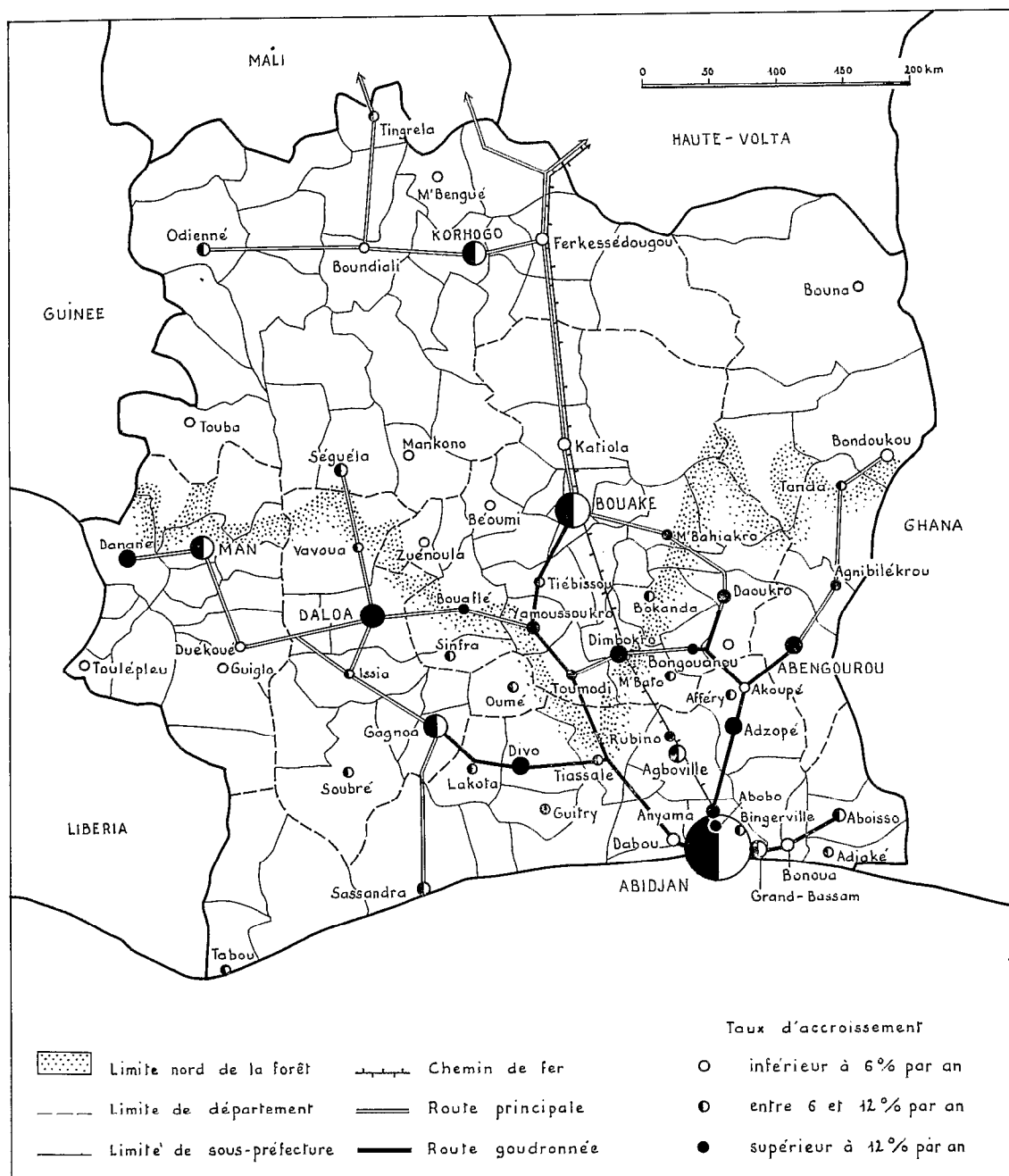


FIG. 4. — Taux d'accroissement annuel des centres urbains pendant la période 1955-1965.

Villes de 13 000 à 20 000 habitants .....	11,0 %
Villes de plus de 20 000 habitants .....	10,0 %
Bouaké .....	7,5 %
Abidjan .....	10,5 %

Ces chiffres indiquent une progression légèrement plus rapide des villes moyennes et grandes (hormis Bouaké) par rapport aux petits centres, mais, compte tenu d'une certaine imprécision des sources, ces faibles écarts de l'ordre d'un demi pour cent entre les classes paraissent assez peu significatifs. Comme il a été vu précédemment, les facteurs économiques ou la position géographique peuvent entraîner des différences nettes entre les rythmes de croissance ; parce qu'elle compte une proportion notable de localités défavorisées et situées dans la moitié nord du pays, la classe des petits centres augmente moins rapidement.

L'accroissement actuel oscille autour de 10 % par an (1) et affecte de façon à peu près constante les différentes classes de villes. Il tend à maintenir une organisation urbaine qui peut être considérée comme relativement équilibrée ; deux grandes villes, une quinzaine de villes moyennes et de multiples petits centres. Cette stratification à trois paliers correspond approximativement aux générations urbaines successives : villes de l'époque coloniale, villes de la période d'expansion des cultures industrielles (1945-1960) et enfin villes des années postérieures à l'indépendance (1960-1965) nées essentiellement de la réforme administrative et de la création des Sous-Préfectures. Cette dernière génération reste ouverte par la base et bon nombre de gros marchés ruraux, de chefs-lieux administratifs récents doivent normalement accéder au rang de villes dans la prochaine décennie. Ces petits centres assurent le relais entre le milieu rural et les villes moyennes et grandes, ils peuvent constituer l'assise d'une armature urbaine en voie d'organisation.

---

(1) Une valeur identique est mentionnée dans l'analyse de la croissance urbaine effectuée par SAMIR AMIN dans « Le Développement du capitalisme en Côte d'Ivoire ». Édition de Minuit. Paris 1967.